

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 26 (1934)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

26^{me} année

Août 1934

N° 8

Prix, salaires et chômage.

Un article sur „l'adaptation“.

Par le Dr V. Gawronsky.

Depuis que les fédérations et organisations des travailleurs ont lancé l'initiative pour combattre la crise économique, la question de ce qu'on appelle « l'adaptation » ne cesse de faire l'objet de controverses tant verbales qu'écrites. Les adversaires de l'initiative ne se lassent pas de prétendre que le soi-disant niveau surfait des prix et des salaires empêche l'économie suisse de faire partie du marché mondial, qu'il enlève toute capacité de concurrence à notre industrie, qu'il aggrave non seulement la crise dans notre pays, mais menace de la faire dégénérer en un danger permanent. Ils nous donnent en exemple les pays qui ont adopté le système de la déflation et, il ne paraît pas une ordonnance de baisse de Mussolini, pas un décret de Doumergue visant à l'économie, sans qu'ils fassent ressortir à nouveau la nécessité d'admettre courageusement et énergiquement le principe de l'adaptation.

Au lieu de nous borner à des arguments abstraits, nous allons au contraire, à l'aide de quelques données statistiques qui nous renseigneront, voir si les hauts prix et les hauts salaires sont réellement synonymes de paralysie de la vie économique et si la réduction du coût de la vie est vraiment le moyen propre à supprimer la crise économique.

La thèse de la déflation ne date ni d'aujourd'hui ni d'hier; il y a des années, certains Etats — nous songeons à l'Allemagne et à l'Italie — l'ont adoptée comme maxime de leur politique économique, et d'autres ont été atteints par la crise alors qu'ils avaient baissé le niveau des prix et des salaires bien au-dessous de la moyenne, ce qui fut le cas pour la Tchécoslovaquie et l'Autriche. Si ce que prétendent les partisans de la baisse, était exact, les pays cités devraient se distinguer par le caractère bénin qu'aurait la crise chez eux, tandis que pour les pays ayant un niveau des prix et des salaires très élevés, donc la Suisse également, les ravages